

Le Maire, **Marc LECERF**
le **Conseil Municipal** et les **Services de la ville**,
vous présentent leurs

Meilleurs Voeux 2017

FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT
France

WALDBÜTTELBRUNN
Allemagne



MAR DEL PLATA
Argentine

OUONCK-DIÉBA
Sénégal

KARPOŠ
Macédoine

FLEURY-SUR-ORNE, VILLE DU MONDE !



fleury-sur-orne.fr

Ville membre de



SPORTIFS FLEURYSIENS RÉCOMPENSÉS AU TITRE DE LEURS SUCCÈS 2016





LES VOEUX DU MAIRE

DISCOURS DU MAIRE À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DES VOEUX DU 5 JANVIER 2017

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Ainsi avons-nous refermé sans regret cette bien triste année 2016. Elle aura comme sa devancière amené son lot de tragédies, en France ainsi qu'ailleurs, en Europe et dans le monde. Celles-ci ont endeuilé notre pays par des actes lâches et sanguinaires qui n'atteindront jamais notre volonté de vivre libres, forts de nos valeurs et de notre identité, celle d'une France ouverte au monde, bienveillante, entreprenante, créatrice, libérée, vivante ...

Et vivre, c'est bien ce qui nous caractérise à Fleury-sur-Orne où en dépit des menaces et du climat anxieux, nous avons connu une année 2016 particulièrement riche.

Pour beaucoup, cette richesse, nous la devons aux bénévoles qui, du premier au dernier jour de l'année, ne comptent ni leur temps ni leur énergie. Ils sont nombreux, de plus en plus, à investir de nouveaux champs de notre histoire municipale. J'en veux pour preuve le Bloody Fleury - notre festival du polar dont la renommée ne cesse de grandir - qui commettra une récurrence, qui connaîtra sa deuxième occurrence du 3 au 5 février prochains.

Au programme : une trentaine d'auteurs de renommée nationale voire internationale pour certains,

des dessinateurs, des libraires, des éditeurs, des amoureux du polar, des professionnels de la lecture publique, des partenaires fleurysiens et d'ailleurs, ... et des bénévoles, toujours plus de bénévoles, qu'ils en soient remerciés.

Nous aurons donc l'occasion de rencontres, de mini-concerts, de dédicaces, d'énigmes à résoudre, de lectures, de tables rondes, et de beaucoup d'autres choses encore que je vous invite à venir découvrir.

Forts de cette dynamique, nous avons voulu qu'un stand du Bloody Fleury soit présent lors des vœux, comme l'EPN, notre espace public numérique qui offre des usages et initie petits et grands aux pratiques numériques (j'y reviendrai plus loin). Avec eux, les bénévoles de l'association ARIANE qui œuvre en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle, et plus spécifiquement au rapprochement de ceux qui offrent des compétences

avec ceux qui en recherchent. À leurs côtés, le projet jeunes qui une fois encore s'associe à une activité. Et puis, l'association "Normandie Bonsaï" qui rassemble des passionnés de bonsaï (22 clubs / Hauts de France, Ile de France, Normandie).

Ainsi, l'année 2016 nous a-t-elle apporté son lot d'activités. Ré-

cemment, le marché de Noël est venu animer la place Jean Jaurès pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Grâce aux nombreux bénévoles investis, en présence du Père Noël, avec les associations présentes, les acteurs du marché, les commerçants de la place Jean Jaurès qui se sont impliqués. Nous avons tous apprécié le spectacle de la *Compagnie du Lit qui grince*. Et j'ai noté le succès de la boîte aux lettres du père Noël, des sapins de hautes tailles et des illuminations.

En outre, j'ai relevé les activités nombreuses d'un grand nombre d'associations que je veux saluer tout particulièrement en votre nom : la Ludothèque qui fait société autour des apprentissages et des pratiques ludiques, qui nous permet de redécouvrir des jeux passionnants que le temps nous avait fait oublier, le Projet jeunes qui a trouvé une nouvelle vigueur et forge des projets de voyages internationaux et de découverte qui germeront en 2017. Ainsi accueillons-nous également un séjour de jeunes allemands, macédoniens, sénégalais et tchèques en août 2017 à Fleury-sur-Orne. À destination de la jeunesse précisément, un skate parc a été réalisé à proximité du citystade du quartier de Boispréau, nous l'inaugurerons au printemps.

Le Centre d'animation qui accueille les jeunes fleurysiens et les initie aux loisirs collectifs, le Centre socioculturel qui met en œuvre - dans le cadre d'un partenariat renforcé avec la CAF

un projet ambitieux articulé autour de la parentalité, le lien et la citoyenneté, la prévention et l'insertion socio-professionnelle.

Mais aussi, le RAM qui accueille les nounous avec les plus petits dont elles ont la charge.

N'oublions pas non plus le Comité des fêtes, l'amicale rétro-mobile, ses sorties et son salon des miniatures, les Jardins familiaux qui prolongent une longue tradition fleury-sienne qui s'appuie sur le sens du labeur et sur la convivialité, ou encore le concours "Jardins et maisons fleuris" auquel vous êtes de plus en plus nombreux à participer, ce qui contribue, à côté des réalisations appréciées du service des espaces verts à l'embellissement de notre commune, soyez-en remerciés.

Je tiens à saluer ici les collectes en forte hausse de l'association des donneurs de sang, qui connaît un nouvel entrain et honorer cette belle action de solidarité.

Les "6 heures du Run du Foyer Soleil" ont constitué un moment fort de 2016. J'ai eu grand plaisir à y participer. Ainsi, tous ensemble, personnes en fauteuil ou valides, nous avons roulé, poussé, marché ou couru dans une formidable ambiance, 6 heures d'efforts et de fraternité qui ont rapproché les cœurs et donné de l'énergie à tous les participants, à l'intérieur du quartier du Foyer Soleil.

Dans ce quartier, d'importants travaux ont démarré pour la restructuration en profondeur du Collège Pagnol.

Nous avons toujours cru en ce Collège, même quand nous étions bien seuls, et nous en sommes récompensés. Je souligne les résultats en très nette hausse obtenus par les élèves de 3^{ème} au Diplôme National du Brevet.



LES "6 HEURES DU RUN DU FOYER SOLEIL"

Bravo Madame la Principale, Madame Lacoste, bravo à vos équipes. Vous allez faire du Collège Pagnol un collège d'excellence, nous vous y aidons.

Dans ce même quartier - Pagnol/ Foyer Soleil - les travaux du Tram vont bientôt débuter avec la création du Centre de maintenance et une première desserte de Fleury-sur-Orne à l'été 2019.

La convivialité fait également partie des valeurs du cercle œnologique fleury-sien qui a scandé l'année en donnant de bien agréables sollicitations à nos papilles tout en nous faisant visiter les terroirs viticoles de notre pays.

La Fête des voisins n'a pas non plus manqué à l'appel en matière de convivialité et de rapprochement. Elle entretient et elle développe notre vivre ensemble au début de chaque été.

L'été justement avec les Soirs d'été, si bien nommés, qui sillonnent les quartiers de Fleury à la rencontre de leurs publics, petits ou grands, petits et grands.

L'UFAC, association municipale pour

la culture, qui connaît une imbrication plus forte encore avec la ville, au travers de ses nombreux spectacles qui savent s'adresser à différents publics.

Le Festival l'île en reggae qui - s'il n'a pas connu la fréquentation qu'il méritait - a confirmé la qualité de sa programmation et de son accueil.

Je salue également les activités de l'association Fleurylège d'art qui incite à la découverte collective, en famille, entre amis, en se connaissant mieux les uns les autres, de lieux, d'activités, de savoir-faire, pour le plus grand plaisir de chacun des participants.

Nous avons retrouvé avec grands plaisir les Journées Européennes du Patrimoine et le désormais traditionnel concert de la vieille église.

De son côté, l'exposition "des artistes à Fleury" a rencontré le public et le succès auxquels elle est désormais habituée. Elle avait pour thème le centenaire, celui de notre changement de nom d'Allemagne en Fleury-sur-Orne.

Ainsi avons-nous célébré notre centenaire au travers d'une grande fête populaire en lui intégrant la Fête des associations. Cette manifestation qui a rassemblé près d'un millier de personnes sur la journée a été inaugurée avec Monsieur le Secrétaire général de la préfecture et clôturée par un formidable feu d'artifice, resté dans les mémoires. Entre deux, nonobstant la mise en valeur des activités de associations fleury-siennes, des animations, des spectacles, un bal populaire, une exposition de photographies réalisées par Janguï Le Carpentier donnant à voir un point de vue de nos villes jumelles, préalable à un travail au long cours que nous pré-





parons autour des évolutions structurantes de Fleury-sur-Orne.

Voici 100 ans en effet, le 23 août 1916 - année de la terrible bataille de Verdun - le conseil municipal d'Allemagne décidait d'abandonner son nom. Il choisissait en même temps d'honorer un village martyr de la Meuse, Fleury-devant-Douaumont, qui ne sera jamais reconstruit.



FÊTE POPULAIRE
POUR LES 100 ANS DE FLEURY-SUR-ORNE

Je salue ici le travail du groupe histoire qui prépare un ouvrage sur cette époque.

Nos villes sœurs de Mar del Plata, Waldbüttelbrunn, Ounck, Karpos auront toutes été représentées.

Cette année, nous aurons également participé à l'hommage national de la bataille de Verdun, été présents le 5 juin à la cérémonie franco-canadienne du cimetière de Cintheaux.

Le 3 juillet, nous étions à Fleury-devant-Douaumont avec une délégation de Fleury-sur-Orne pour rendre hommage à ce village "mort pour la France" à qui nous devons notre nom et qui continue à vivre à travers nous.

Nous avons, également, commémoré - avec le comité Juno - la libération de Fleury-sur-Orne le 19 juillet par les canadiens du régiment de Maison-

neuve, participé à la cérémonie de Sindé et organisé les cérémonies patriotiques avec la FNACA, fidèlement présente.

Et puisque nous sommes dans les anniversaires, après notre centenaire, je vous ai représentés avec Nicolas Liot et Dominique Dugouchet à la célébration du 40^{ème} anniversaire de Karposh, notre ville jumelée de Macédoine.

Je veux également évoquer ici les 20 ans de l'EMJH. Je salue son directeur Jean-Baptiste Le Vigoureux et à travers lui les différents enseignants qui se sont succédés depuis 20 ans. Nous avons profité d'une belle fête, d'un bel anniversaire, réunissant les élèves actuels comme les anciens qui étaient parfois leurs parents. Des clins d'œil émouvant, attachant, les enfants Higelin, Fakear, Orelsan ou Renaud. La prestation remarquable de Batacuda et puis la visite surprise des ZZ TOP.

Les animations - nombreuses et qualitatives - de la Bibliothèque Pauline Roland dont les très réussies conférences littéraires font, tout au long de l'année, le lien avec le Bloody Fleury et s'élargissent parfois à des auteures fleuryennes telles que Lucie Doré et Sarah Slama.

La bibliothèque renvoie au goût de lire et d'apprendre, à la lecture et à l'école.

En disant ces mots, vous le comprendrez, je veux saluer Michelle Perraud qui a fait le choix de partir voici quelques semaines et qui nous manque tant.

L'école nous y consacrons les moyens particulièrement importants au regard de nos ressources parce que nous considérons que cela est fonda-

mental. Fondamental dans le sens où cela sert de base, de fond, de fondement même, à tout ce qui est essentiel. Il s'agit de construire le parcours d'un jeune, d'un citoyen en devenir comme on construit une œuvre.

Aussi poursuivons-nous nos travaux (études) pour la construction d'une nouvelle école maternelle.



LES 20 ANS DE L'EMJH

Avec l'EPN (notre espace public numérique), nous entrons précisément dans notre domaine d'excellence, le numérique.

Sous la houlette de Nicolas Liot et avec son équipe composée d'élus et de techniciens, nous avons vécu une année 2016 particulièrement exceptionnelle :

- en février, nous avons obtenu 5 arobas (sur 5 possibles) au Label Territoires, Villes et Villages Internet, agrémentées de 2 mentions, ces 5@ nous placent au premier rang dans l'hexagone, à égalité avec Besançon.
- en février encore, Fleury-sur-Orne a été classée première Ville en France sur Twitter au ratio abonné / habitant.
- en mars, nous avons accueilli les

3^{èmes} assises de l'Identité Numérique du Citoyen. Après Lille et Vannes et avant Beauvais, Verdun, Marseille et Dijon. Jean-Vincent Placé, secrétaire d'État a clôturé cet évènement.

- en octobre, je suis intervenu pour présenter le Fleury-sur-Orne numérique devant Axelle Lemaire, Secrétaire d'état, et les startups de la Civic Tech à Paris.
- en décembre, la France a accueilli le 4^{ème} Sommet Mondial de l'OGP (Partenariat pour un Gouvernement Ouvert) à Paris - l'équivalent de la COP 21 dans le domaine du numérique. J'y ai présenté à l'Élysée, la démarche globale de Fleury-sur-Orne sur le numérique. Avec 11 autres territoires, notre commune a reçu la dénomination de championne.



En matière sportive, Fleury-sur-Orne a connu des moments forts avec les activités du Poney club, celles du Cucvo qui - de concours en championnats - ont glané de nombreux titres.

En 2017, nous aurons à célébrer les 80 ans du club de foot, ce sera l'occasion de réunir anciens joueurs et joueurs plus récents et de partager le souvenir de belles pages de notre histoire sportive.

Tout à l'heure, nous étions heureux de récompenser les sportifs qui se sont illustrés en 2016, à Fleury-sur-Orne et hors Fleury-sur-Orne.

Nous avons également obtenu de belles récompenses avec les deux sections boxe : anglaise et américaine.

Nous accueillerons le Tour de Normandie 2017, en étant ville départ d'une étape, le samedi 25 mars prochain.

Nous étions émus et heureux - voici quelques semaines - autour de sa famille et avec ses amis de l'amicale bouliste au moment de baptiser de son nom, le désormais boulodrome Gérard Lefèvre.

En outre, nous avons accueilli une grande opération footballistique intitulée "Mon euro 2016" en présence de Roger Lemerre le sélectionneur des champions d'Europe 2000, en présence de plus de 700 enfants venus de tout le Calvados.

Je salue Camille Dezier qui conserve son titre de champion de France de force athlétique.

Enfin nous avons également accueilli l'assemblée Générale du comité départemental des bénévoles, médaillés de la jeunesse et sports. L'occasion une fois encore de mettre en relief l'action déterminante des bénévoles.

Des bénévoles, nous en trouvons d'autres à Fleury-sur-Orne, investis en matière de respect et de valorisation de l'environnement et plus globalement en matière de développement durable. Nous avons participé à la Semaine Européenne de l'Énergie comme à la Fête du Développement Durable, mobilisant un grand nombre d'entre vous à chacune de ces occasions.

Nous soutenons les opérations conduites par les bailleurs qui visent à isoler et à résidentialiser leur patrimoine.

Nous avons participé avec un véhicule électrique communal au premier "Normandie Électrique Tour", rallye touristique sur les traces de Guillaume le Conquérant pour la promotion des moteurs électriques.

En outre, nous avons signé la charte d'entretien des espaces publics et mis en place des dispositifs de récupération d'eau réinvestie dans les sanitaires et l'arrosage.

De même, sommes-nous lauréats de 2 étoiles au concours villes et villages étoilés qui récompense les actions de Fleury-sur-Orne en matière de protection du ciel et de l'environnement nocturnes.

L'opération "Un enfant, un arbre" nous permet chaque année de diversifier l'arboretum du parc Pasteur.

La Voie verte a désormais trouvé son public et ses usages partagés. C'est son environnement qui doit être à présent d'avantage valorisé ; je pense en particulier au marais (à sa faune et à sa flore) ainsi qu'à notre fleuve Orne, dont l'État cède de plus en plus le poids aux communes au travers du dispositif GEMAPI.

Dans les semaines qui viennent, nous procéderons à un recensement général de la population fleurytienne. Celui-ci nous fera vraisemblablement



cheminer vers 5000 habitants, fruit du développement urbanistique et du développement économique que nous avons engagés voici plusieurs années.

Fleury-sur-Orne compte désormais dans l'agglomération caennaise, au cœur du plateau sud, avec nos voisins d'Ifs et de Saint-André, en particulier.

Transformée en communauté urbaine, notre intercommunalité devra rapidement se mettre en ordre de marche pour agir, assurer la proximité nécessaire aux compétences du quotidien en lien notamment avec les personnels transférés, revisiter un projet collectif sincèrement assumé par tous. Il en va de même du pacte fiscal et budgétaire auquel je n'adhère pas.

Et surtout, et enfin, permettre à ceux qui veulent avancer de le faire.

Or, l'histoire de Caen-la-mer recense de trop nombreuses situations de freins, de blocages, de refus, d'empêchements, de tergiversations, de demi tour, pour ne pas craindre une sorte de relégation.

En 2016, nous avons achevé la transformation de la mairie en cité administrative comme la restructuration de la rue Serge Rouzière qui étaient à la main de la municipalité. Il en va de même de la redynamisation du centre bourg élargi et de la place Jean Jaurès, où je souhaite la bienvenue à la boulangerie Lemagnen. Nous avançons bien que nous agissions sur un temps long, en acquérant peu à peu les fonciers qui nous permettront de mieux faire le lien entre la place et la route d'harcourt. C'est le même élan que nous retrouvons dans le quartier des terrasses de Fleury où nous avons récemment posé la première pierre d'un futur immeuble de bureaux.

Mais nous peinons à avancer pour les Hauts de l'Orne, mais nous peinons à avancer pour Normandika où nous devons sans cesse composer avec Caen la mer et avec Normandie Aménagement.

Nous en avons assez. L'histoire retient que les censeurs n'ont jamais fait avancer la marche du monde. Laissons agir ceux qui veulent investir pour le développement économique, pour le développement de l'habitat, c'est à dire pour l'emploi, pour les ressources de nos collectivités, pour le dynamisme de notre territoire.

En 2017, nous appréhendons également d'importantes échéances électorales pour notre pays. D'une certaine manière, la France aura rendez-vous avec son histoire. Menacée de terrorisme, s'interrogeant sur son modèle, doutant de nombre de ses choix, fracturée socialement, elle a pourtant tout pour réussir au sein d'une Europe qui retrouverait enfin sa raison d'être.

Les nombreuses inscriptions sur les listes électorales qui ont été réalisées dans les derniers jours de décembre, montrent la volonté de nos concitoyens de s'emparer de ces scrutins présidentiels et législatifs.

En tant que Maire, nécessairement porteur de l'intérêt général puisque c'est la vocation première d'un maire, j'entends les préoccupations de nos compatriotes.

La première est l'emploi, plus que toute autre, suivent les questions de pouvoir d'achat, d'éducation et de modèle de protection sociale, puis viennent d'autres relatives à la sécurité et au vivre ensemble.

Ces questions devront être traitées dans les campagnes présidentielles et législatives car la France n'est jamais aussi grande que lorsqu'elle se fait face à elle-même.

Au moment de clore mon propos, je voudrais remercier celles et ceux sans lesquels cette cérémonie des vœux n'aurait pas pu se tenir. Je pense à ceux qui l'ont pensée et organisée, Franck Savary et Nicolas Liot. Ils se sont appuyés sur les cadres et les équipes administratives, sur les services techniques, sur les équipes de restauration et sur les équipes d'entretien. Que chacune et chacun soit ici chaleureusement remercié.

Permettez-moi enfin de former des vœux pour 2017.

D'abord pour que 2017 nous fasse oublier 2016 qui fut par bien des côtés une année terrible.

Je forme des vœux - de santé, de bonheur, de réussite - pour chacun d'entre vous, pour vos familles, vos amis, pour tous ceux qui vous sont chers, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent en cette période ou qui sont touchés par la peine.

Je forme des vœux pour les entreprises de Fleury-sur-Orne, pour leurs dirigeants comme pour leurs collaborateurs, afin qu'elles se développent et créent de l'emploi.

Je forme des vœux pour que les

activités que vous conduisez dans les associations fleuryennes soient riches, agréables et épanouissantes, que vous puissiez encore les développer car elles sont essentielles à notre vivre ensemble.

Je forme des vœux pour les bénévoles qui dans nos associations, nos collectifs, nos comités ou encore de manière aussi discrète que désintéressée, jouent un rôle essentiel dans notre vie communale. Ils s'impliquent au quotidien pour former le tissu formel ou informel si nécessaire à notre commune. Qu'ils sachent que nous sommes fiers du rôle qu'ils jouent pour irriguer le lien social et citoyen, et qu'ils continueront à trouver le soutien de la municipalité de Fleury-sur-Orne.

Je forme des vœux pour notre commune, Fleury-sur-Orne, afin que les projets que nous portons pour elle, se réalisent et rassemblent le plus grand nombre.

Je forme des vœux pour notre nouvelle communauté urbaine Caen la mer pour que la porte l'élan dont elle a besoin afin de s'élever au niveau de l'ambition que nous avons pour elle.

Enfin, je forme des vœux, pour notre pays, pour la France afin qu'elle trouve les forces qui lui sont nécessaires et se ressource avec tous les Français dans la devise républicaine "Liberté, Égalité, Fraternité".



La cérémonie des vœux constitue un moment fort de notre vivre ensemble fleuryen. Elle est ouverte à chacun d'entre vous ; vous y êtes les bienvenus, les enfants également.

REMERCIEMENTS DE JEAN-CLAUDE PERRAUD

Un grand merci aux fleurysiennes et fleurysiens, pour votre soutien, votre présence lors des cérémonies et obsèques de mon épouse.

Merci, également, aux agents municipaux, élus de la commune, à Marc LECERF pour ses aides et l'hommage rendu à son adjointe Michelle PERRAUD, militante, citoyenne, engagée si proche de la population, des familles et des enfants.

Merci encore aux camarades et sympathisants pour leurs disponibilités, leurs conseils, leurs accompagnements en cette difficile période.

Merci enfin pour les dons : 2 612 € recoltés pour les deux associations.

Les dons et chèques sont encore possibles et doivent être à l'ordre de l' "Association l'Arche des Nouveaux Nés" ou l' "Association de Pédiatrie Lexovienne" et envoyés au CHU Robert BISSON, 14100 Lisieux.

Jean-Claude PERRAUD et ses enfants, Hadrien, Valentin et Jean-Baptiste.



BANQUET DES ANCIENS



Le banquet des anciens est l'un des rendez-vous annuel de nos aînés. Ce moment de convivialité, très apprécié, a réuni, cette année, 276 convives.

17 novembre

L'EPHAD LE FLORILÈGE FÊTE LE BEAUJOLAIS



Les résidents de l'EPHAD "Le Florilège" étaient invités à goûter le traditionnel Beaujolais nouveau pour sa sortie, le 3^{ème} jeudi de novembre.

18 novembre

L'AMICALE BOULISTE ET LE TÉLÉTHON



L'amicale bouliste a organisé en juillet un vide grenier pour le Téléthon.

L'association a remis un chèque de 3 000 € à l'Association Française contre la Myopathie (AFM).

1^{ÈRE} PIERRE : IMMEUBLE MAGELLAN



La 1^{ère} pierre de l'immeuble Magellan a été posée fin octobre. Cet immeuble sera composé de bureaux d'entreprises.

13 novembre

24^{ÈME} SALON DU JOUET ET DE LA MINIATURE



L'amicale rétro-mobile a organisé son 24^{ème} salon du jouet et de la miniature.

LES RÉSULTATS DE LA BOXE ANGLAISE



De gauche à droite : Joseph, Salomé et Sébastien

Résultats de nos représentants fleurysiens en boxe anglaise.

Championnat de Normandie des Elites : Sébastien a atteint le 1/4 de finale.

Nathan a atteint la 1/2 finale.

Salomé n'a pas eu d'adversaire.

Joseph est devenu Champion de Normandie des Elites.

Championnat de France :

Nathan fini 3^{ème} du Championnat.

Joseph perd aux points.

Décembre

FESTIVITÉS DE NOËL



Vous avez été nombreux à profiter des animations du marché de Noël et au concert de l'Espace Musical. Le goûter de Noël a permis à nos aînés de fêter la fin d'année en chantant et en dansant.

Les lauréats 2016 CONCOURS FLEURIR FLEURY



Voici les lauréats du concours "Fleurir Fleury", édition 2016.

Classement de la catégorie "Jardins fleuris" :

**1^{er} : M. René LESUEUR, 2^{ème} : Mme Annick REMOND,
3^{ème} : M. Patrice EDMOND.**

Classement de la catégorie "Balcons et Rez-de-jardins fleuris" :

**1^{er} : Mme Maryvonnick RATEL, 2^{ème} : Mme Annick BERNIER,
3^{ème} : Mme Sylvie LELOUP.**

La commune souhaite pérenniser ce type de concours. Il permet de remercier les habitants de rendre la commune agréable et plaisante aux personnes de passage dans les rues de la ville.

Ce concours est ouvert à tous les fleurysiens ayant un balcon ou un jardin visible de la voie publique. Il ne nécessite pas d'être présent lors du passage du jury. L'inscription est gratuite.

Les lauréats 2016 CONCOURS DES ARTISTES À FLEURY



L'exposition "les artistes à Fleury" qui a lieu chaque année en octobre a rassemblé une vingtaine de participants : artistes amateurs et plusieurs structures de la ville (école, IME, Ateliers d'arts plastiques de l'UFAC, Foyer soleil). Tous ont respecté le thème du concours de l'exposition "il y a 100 ans". Un thème pas forcément facile à représenter, en lien avec le centenaire du patronyme de la commune, né en 1917.

Voici les lauréats du concours "Des artistes à Fleury", édition 2016.

Prix de la Ville : Mme Christel CHERRIER

Prix des écoles : Mme Brigitte ORIEULT

Prix du public : Les ateliers d'arts plastiques de l'UFAC

Festival du polar 2017 BLOODY FLEURY, FESTIVAL DU POLAR

Du 3 au 5 février 2017, la Ville de Fleury-sur-Orne organise la seconde édition du Festival Bloody Fleury consacré au polar. Pendant trois jours, une quarantaine d'auteurs se retrouveront à Fleury-sur-Orne pour des tables rondes et des séances de dédicaces visant à mettre en perspective le polar avec des sujets de société ou d'autres arts.

Inscrit dans son territoire, le festival est un projet collaboratif sur lequel interviennent de nombreuses structures et associations, qu'elles soient ou non du milieu du livre.

Avec pour objectif de s'imposer dans le paysage des manifestations littéraires consacrées au polar, Bloody Fleury s'entoure de passionnés comme les associations Zonelivre ou Fondu au noir, et le site des Petits Mots des Libraires.

Si le festival se consacre bien évidemment aux livres, il privilégie surtout les échanges qu'ils suscitent et la lecture plaisir avant tout autre chose ! C'est pourquoi son programme propose des rencontres littéraires mais aussi des ateliers, des expositions, des jeux et de nombreux mystères à résoudre !

L'évènement est soutenu par de nombreuses structures publiques et privées ce qui permet au festival de rémunérer tous les auteurs, d'impliquer les librairies indépendantes locales, et de favoriser les entreprises sensibles aux questions de développement durable.



LES TEMPS FORT DU FESTIVAL

Vendredi 3 février, 17h : Remise du Prix des Jeunes Lecteurs suivi d'un retour sur les ateliers d'écriture des CM2 et un mini concert par l'Espace Musical Jacques Higelin.

Samedi 4 février, 10h30 : Lecture musicale de Lolita la petite taupe qui cherche l'amour à la loupe par Elodie Huet et Samuel Frin (à partir de 3 ans).

Samedi 4 février, 13h : Sieste littéraire avec Elodie Huet, comédienne et chanteuse, et Samuel Frin, saxophoniste baryton

Samedi 4 février, 14h30 : Lecture musicale avec la compagnie La Fabrique à Brac suite aux ateliers d'écriture, d'arts plastique et de mise en voix.

Dimanche 5 février, 16h : Enquête à résoudre en famille !

Dimanche 5 février 13h : Sieste littéraire avec Elodie Huet, comédienne et chanteuse, et Samuel Frin, saxophoniste baryton.

Mais aussi ... 7 tables rondes, 2 expositions et 1 escape room.

Retrouvez le programme complet sur le site du festival !

Site Internet du Festival

bloody.fleury-sur-orne.fr

DOSSIER L'ÉDUCATION À FLEURY-SUR-ORNE

LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE FLEURY-SUR-ORNE

Le projet éducatif territorial est le cadre de collaboration locale. Il rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, les représentants des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : parents d'élèves, Education Nationale, associations d'éducation populaire, sportives et culturelles et la commune.

Le PEDT permet à chaque enfant d'avoir un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Toutes les ressources du territoire sont mobilisées pour garantir une continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a renforcé le travail partenarial au profit de la réussite, du bien-être des enfants et de l'éducation à la citoyenneté. L'évaluation des trois premières années de fonctionnement, menée sur le début d'année 2016 a conforté le fonctionnement adopté :

Le temps scolaire s'organise en 24h réparties en 9 demi-journées.

Ecole Maternelle		Ecole Élémentaire
8h40 11h40	CLASSE Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	8h30 11h30
11h40 13h20	PAUSE MÉRIDIANNE Repas et jeux libres	11h30 13h15
13h20 14h15	TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE Lundi, mardi, jeudi et vendredi	13h15 14h05
14h25 16h40	CLASSE Lundi, mardi, jeudi et vendredi	14h15 16h30

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Notre équipe de cuisine compose des repas sains et confectionnés sur place en favorisant les produits frais, locaux, biologiques...

Elle adapte les menus pour les enfants qui ont un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

QU'EST-CE QU'UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI) ?

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève nécessite un aménagement. Hormis les aménagements prévus dans le cadre du PAI, la scolarité de l'élève se déroule dans les conditions ordinaires.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs). Il peut concerner le temps scolaire mais aussi périscolaire.

Le PAI concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- pathologie chronique (asthme, par exemple) ;
- allergies ;
- intolérance alimentaire.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille, ou avec son accord et sa participation, par le chef d'établissement à partir des besoins thérapeutiques de l'enfant.

Ces éléments sont précisés dans l'ordonnance signée du médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie.

Le PAI doit notamment contenir des informations sur :

- les régimes alimentaires à appliquer ;
- les aménagements d'horaires ;
- les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant ou de l'adolescent ;
- les activités de substitution proposées.

L'ÉCOLE MATERNELLE

Les objectifs principaux de l'école maternelle sont de créer le plaisir de venir à l'école, de développer le langage, ainsi que l'ouverture au monde et aux autres.

C'est pourquoi les activités à l'école maternelle sont organisées en projets autour du jeu et de sorties culturelles, telles que bibliothèque une fois par quinzaine, sortie en forêt, pièces de théâtre, artothèque,... Les parents sont fréquemment invités à participer, encadrer les sorties ou ateliers tels que cuisine, jeux de société,... C'est grâce à leur investissement que ces activités peuvent avoir lieu.

Le dispositif MTA fait sa troisième rentrée avec 14 enfants, 4 matins par semaine. Elle offre des temps d'accueil adaptés aux rythmes et au développement des enfants de 2 à 3 ans.

A Fleury-sur-Orne, dans chaque classe, l'enseignant est assisté par une Atsem sur la totalité du temps scolaire.

Pour permettre l'intégration et la prise en charge des enfants à besoins particuliers (handicap...), l'éducation nationale met à disposition des auxiliaires de vie scolaire (AVS).



L'équipe enseignante de l'école maternelle

DESCRIPTION

Directrice : Marie-Sophie COUSIN
Effectifs : 178 enfants
Classes : 7 classes de 21 à 26 élèves
 + le dispositif d'accueil des moins de trois ans (MTA)

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Afin de renforcer l'encadrement des élèves et prévenir la difficulté scolaire, l'Éducation Nationale a ouvert un demi-poste supplémentaire à l'école. Cela permet de nouvelles organisations pédagogiques au sein de la classe. Ainsi, depuis la rentrée, une enseignante est à mi-temps sur sa classe et à mi-temps maître surnuméraire en soutien dans les classes.

Pour la deuxième année, la classe théâtre à horaires aménagés accueille 30 enfants (15 CM1 et 15 CM2). Deux enseignants du Conservatoire de Caen interviennent pour développer l'éducation artistique et culturelle (chant et théâtre).

DESCRIPTION

Directeur : Benoit DAUPHIN
Effectifs : 271 enfants
Classes : 11 classes
 de 23 à 25 élèves



Une partie de l'équipe enseignante de l'école élémentaire

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES MUNICIPAUX

En mairie, les deux agents d'accueil reçoivent les familles pour l'inscription des enfants à l'école, pour l'inscription des enfants aux services périscolaires (restaurant, garderie et transport) et pour le paiement des services.

Depuis cette rentrée, le portail famille est mis en place. Il permet

- de modifier ses inscriptions (ajouter un enfant, changement d'adresse...);
- de réserver ou de dé-réserver un service;
- de payer en ligne.

Les agents municipaux accompagnent les enfants à la garderie, au restaurant scolaire et au trans-

port scolaire.

Les repas sont confectionnés sur place par une équipe de cuisine formée et qualifiée pour assurer la qualité de la restauration municipale. Dans chaque école, la restauration est organisée en deux services.

Le transport scolaire est assuré par un chauffeur et une accompagnatrice. Le bus est aussi mobilisé pour les sorties scolaires : piscine, théâtre, musée...

Les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 ou jusqu'à 18h30, dès qu'ils sont inscrits à la garderie. Il existe une garderie par école.



Une partie du service éducation municipal

DESCRIPTION

Responsable service éducation : Céline DERRIEN
 2 personnels administratifs

Ecole élémentaire : 3 personnels de cuisine, 11 agents de service et d'entretien à l'école élémentaire, dont 6 interviennent sur la garderie.

Ecole maternelle :

8 atsem, 6 agents de service et d'entretien à l'école maternelle, agents interviennent sur les temps de garderie.

LE CENTRE D'ANIMATION

Le centre d'animation organise un ensemble d'activités de loisirs en direction des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans tout au long de l'année.

Une équipe d'animation organisée par la Ligue de l'Enseignement intervient sur les temps extra-scolaires (Vacances au Centre de Loisirs et Local Jeunes) ainsi que sur les temps périscolaires (Ateliers du midi maternelle, élémentaire, collège et accompagnement à la scolarité).

Sur ces temps, diverses activités de loisirs éducatifs sont proposées : activités sportives, artistiques, culturelles, libres, mais aussi des temps de sieste ou de repos pour répondre au plus près aux besoins et attentes des enfants et familles. Céline Grisel est la nouvelle coordinatrice du centre d'animation.



Une partie de l'équipe du centre d'animation

*Coordinatrice enfance jeunesse
et responsable du centre d'animation : Céline GRISEL*

*Directrice du centre de loisirs
et référente TAP à l'école maternelle : Laurie BABARRO*

*Directrice du local jeunes, et animatrice au collège Pagnol :
Lise DEPARIS*

*Référent TAP école élémentaire : Nicolas LE JONCOUR
Responsable du CLAS : Mickaël DUCHEMIN*

LES AUTRES ACTEURS ÉDUCATIFS

Sur le territoire, plusieurs autres acteurs interviennent sur le champ de l'éducation, des services municipaux : la bibliothèque, le centre socioculturel, l'espace musical, l'espace public numérique ; et des associations : les associations de parents d'élèves, la JSF Foot, l'UFAC...



LE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (C.L.A.S.)

Le CLAS est un dispositif destiné à soutenir les enfants dans leur scolarité. Il propose un accompagnement personnalisé aux élèves au regard des besoins. Il soutient les familles dans leur dialogue avec l'école autour de l'accompagnement éducatif.

MÉTHODOLOGIE

Le CLAS vise à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources que les enfants ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial ou social et dont ils ont besoin pour réussir à l'école. Au moyen de stratégies diversifiées et grâce à une pédagogie du détournement, il vise à :

- Permettre aux enfants d'être accompagnés en dehors du temps scolaire ;
- Accompagner et soutenir les parents dans le suivi de la scolarité des enfants ;
- Aider les enfants à acquérir des méthodes facilitant l'accès au savoir ;
- Elargir les centres d'intérêt des enfants ;
- Promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté ;
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie et leur capacité de vie collective.

Les actions d'accompagnement scolaire seront destinées aux enfants de l'école élémentaire Jean Goueslard (du CP au CM2) qui ne bénéficient pas de conditions optimales de réussite scolaire et d'enrichissement socio-culturel dans leur environnement proche.

Cette action concerne un effectif de 30 élèves orienté par les enseignants :

- 3 groupes de 5 élèves de cycle 2 de 16h30 à 18h00 les lundis et jeudis ;
- 3 groupes de 5 élèves de cycle 3 de 16h30 à 18h00 les mardis et vendredis.

Les enfants seront accompagnés par 3 personnes référentes des activités socio-éducatives proposées, ainsi que des relations avec les enseignants et les familles. Le CLAS se déroule dans les locaux du centre d'animation ou un goûter est proposé aux enfants à 16h30 afin de faire une coupure avec leur journée scolaire.

LE PORTAIL FAMILLE



Depuis la rentrée scolaire 2016/2017, un portail famille, pour les services périscolaires, est accessible à partir du site de la ville : fleury-sur-orne.fr.

Le portail famille permet de réserver ou d'annuler un service mais aussi de payer en ligne.

L'identifiant et le mot de passe de connexion sont donnés par la mairie et sont inscrits sur la facture papier, si une adresse mail a été donnée lors de l'inscription aux services périscolaires. À défaut, il faut s'adresser à la mairie au 02.31.35.73.00 ou à periscolaire@fleury-sur-orne.fr.

L'Espace Public Numérique (EPN), situé dans la bibliothèque municipale met à disposition un accès Internet sur les heures d'ouverture de la bibliothèque. Pour une aide personnalisée à la prise en main du portail, une prise de rendez-vous est obligatoire au 02.31.84.31.94.

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Dès la rentrée, l'Éducation Nationale a diffusé des consignes liées à la sécurisation des locaux scolaires.

Ainsi, de nouvelles procédures ont été mises en place et des travaux sont engagés. La sécurité des enfants, c'est l'affaire de tous.

Chacun doit être vigilant et respecter les consignes :

- respecter les heures d'ouverture ;
- ne pas se garer sur les trottoirs, les lignes jaunes, devant les barrières ou en double file ;
- éviter de s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération des enfants.

LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES



Plusieurs travaux ont été engagés (ou vont l'être prochainement), dans les locaux éducatifs :

- remplacement du sol dans l'espace musical Jacques Higelin (été 2016) ;
- salle de danse : rideaux occultants, panneaux de toit (été 2016) ;
- changement des menuiseries extérieures dans une salle de l'école élémentaire (octobre 2016) ;
- serrurerie dans les deux écoles (octobre 2016) ;
- portail électrique à l'école maternelle (2017) ;
- nouvelles sonneries dans les deux écoles (2017) ;

UNE NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE

Nous avons franchi une nouvelle étape concernant le choix du maître d'oeuvre : le cabinet AKLA dont deux esquisses vous sont présentées. Il s'agit d'une école maternelle de douze classes auxquelles s'ajoutent des espaces de repos, de motricité, d'exercices, de restauration, ... sans oublier les espaces spécifiques du centre de loisirs.

Située entre la résidence services "Les Pensées" et l'école élémentaire, la future école maternelle verra ses travaux démarrer en 2018 et s'achever en 2019. Son statut BEPOS* (à énergie positive) autorise l'accès à des financements très intéressants, en particulier à des prêts, à très long terme qui permettent d'appréhender cet investissement important dans la sérénité.

*Souhaitons que l'ensemble de ces dispositifs favorables au développement durable soient maintenus dans le temps.



LE DISPOSITIF CSE Correspondants Solidarité Emploi



Piloté par l'Etat et animé par la MEFAC, le dispositif "Correspondants Solidarité Emploi" (CSE) assure un **service emploi de proximité** ouvert à tous. Une équipe de 4 agents* répartie sur différentes communes est là pour vous accueillir et répondre à vos questions. La ville de Fleury sur Orne partenaire du dispositif, s'est engagée pour accueillir chaque semaine une permanence et ainsi offrir un service emploi à la population.

Une réponse emploi de proximité le mardi après-midi.

Un professionnel de l'emploi est présent chaque semaine pour vous **accueillir, vous écouter, vous accompagner** dans votre **recherche d'emploi, de formation** et si besoin vous orienter vers le bon interlocuteur.

Centre socioculturel de Fleury-sur-Orne, 39 avenue d'Harcourt
Contact : Alexandre GEORGET | Sur rendez-vous le **mardi après midi** | Tel : 02 31 34 01 29

* Personnel mis à disposition par : Pôle emploi, la Mission locale Caen la mer Calvados Centre, le CCAS de Caen et la Ville d'Hérouville Saint Clair.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



RECENSEMENT

de la population 2017

Le recensement se déroule du 19 janvier au 18 février 2017. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra des questionnaires concernant votre logement et les personnes qui y habitent ou vous proposera d'y répondre par Internet.

Votre participation est obligatoire.

Vos réponses resteront confidentielles et protégées par la loi. Elles sont essentielles et permettent d'éclairer les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux...) et de logements sociaux.



Les agents recenseurs

NOUVEAU SERVICE À LA BIBLIOTHÈQUE LA BOÎTE NUMÉRIQUE



Avec votre carte de lecteur de Fleury-sur-Orne, vous pourrez désormais **accéder de chez vous à tout un panel de ressources en ligne** : cours de langue, code de la route, vidéo à la demande, presse ou encore livres numériques.

Ce service est entièrement gratuit et ne nécessite qu'une inscription à la bibliothèque.

Renseignements au
02.31.83.31.94 ou bibliotheque@fleury-sur-orne.fr

Bibliothèque Municipale Pauline Roland
20 rue François Mitterrand, 14123 Fleury-sur-Orne

Horaires d'ouverture :
mardi 16h30-19h, mercredi 10h-12h30 et 14h-18h,
jeudi : 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h30

LE COMITÉ DES FÊTES RECHERCHE

Le Comité des Fêtes de Fleury-sur-Orne recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressés, contactez Sonia LEPELTIER au 06.75.74.45.93 ou par mail à soniaoceane@hotmail.fr.

LA SANTÉ À FLEURY-SUR-ORNE

La chiropraxie est désormais reconnue comme profession de médecine. Une professionnelle exerce sur la commune : Justine Pomikal, Chiropracteur
38 avenue d'Harcourt, 14123 Fleury-sur-Orne.
Tél : 06.59.64.39.80

NAISSANCES

JANVIER

Cloé DOMINÉ née le 04 jan.
Amine MEJHAD né le 30 jan.

FÉVRIER

Gabriel LE COGUIC né le 09 fév.
Luce SALAÛN MARE née le 10 fév.
Bruno COULOIGNER née le 29 fév.
Enzo DAMART né le 29 fév.

MARS

Tia LONG née le 06 mars
Mia COURTEILLE née le 10 mars
Luka LARUE né le 10 mars
Tristan JEANNE LELIÈVRE né le 24 mars
Tom MARSOT né le 24 mars
Alexis NOËL né le 29 mars

AVRIL

Sofia JACQUET née le 02 avril
Nathan JEANNE né le 04 avril
Amanda DUCHEMIN née le 26 avril

MAI

Aaron LE BIHAN né le 27 mai

JUIN

Léo COLLET CORBIN né le 09 juin
Siham HARIKENCHIKH née le 14 juin
Miwaï ALVES née le 23 juin
Adélie RAHAIN née le 23 juin
Zahim YAHYA ISSA né le 24 juin

JUILLET

Miguel LARUE né le 03 juil.
Alice FRANCE née le 07 juil.
Ophélie PLU née le 07 juil.
Louka BÉTOURNÉ FOSSE né le 10 juil.
Clément GUILLEMOT né le 25 juil.

AOÛT

Lenny BENTH né le 03 août
Mehdi KHOUALED né le 07 août
Bahia SOLTANI née le 13 août

SEPTEMBRE

Tatevik SEDRAKYAN née le 02 sept.
Tigran SEDRAKYAN né le 02 sept.
Ariane MONTARRAS née le 17 sept.

OCTOBRE

Elio THOMAS né le 03 oct.
Céleste BOURREAU née le 13 oct.
Alésia BESNIER née le 23 oct.
Leyla CALISKAN née le 24 oct.
Adriana TRITSAS née le 27 oct.

NOVEMBRE

Chloé VERROLLE née le 06 nov.
Louna RENOUF née le 14 nov.
Mila RENOUF née le 14 nov.
Eliott DORÉ né le 21 nov.
Agathe NOYON née le 25 nov.

DÉCEMBRE

Lilou BLAIS DEMON née le 04 déc.
Lorelai LE MAGNEN née le 07 déc.
Lilas HAELEWYN née le 19 déc.
Kaly ALEMÂNY CLÉMENT née le 21 déc.
Lahonye BOULA née le 21 déc.
Manon PORET née le 26 déc.

MARIAGES

MARS

Jean-Philippe BREHIER et **Alice ROULLAND** mariés le 12 mars à Fleury-sur-Orne

AVRIL

Richard GUÉRIN et **Vanessa LEROUX** mariés le 09 avril à Fleury-sur-Orne

JUIN

Claude DURAND et **Sandrine GOBERT** mariés le 25 juin à Fleury-sur-Orne

JUILLET

Elwrick GUIMBAUD et **Fabien MAUGER** mariés le 09 juillet à Fleury-sur-Orne

Frédéric TAILPIED et **Carina BEN AHMED** mariés le 09 juillet à Fleury-sur-Orne

AOÛT

Damien DORÉ et **Elodie DEQUAINDRY** mariés le 13 août à Fleury-sur-Orne

Marc VIBERT et **Claire ALEMÂNY** mariés le 20 août à Fleury-sur-Orne

SEPTEMBRE

Bernard THOMAS et **Sophie LE JEUNE** mariés le 24 septembre à Fleury-sur-Orne

DÉCEMBRE

Frédéric PAUL et **Loetitia JOUGLA** mariés le 24 décembre à Fleury-sur-Orne

Olivier POUILLAIN et **Patricia COLIN** mariés le 29 décembre à Fleury-sur-Orne

Christophe MORIN et **Céline GUILLY** mariés le 30 décembre à Fleury-sur-Orne

Ludovic BIENVENU et **Claudia HADJADJ** mariés le 31 décembre à Fleury-sur-Orne

DÉCÈS

JANVIER

Thierry MALLEUX décédé le 02 jan.
Jean-Pierre HAREL décédé le 08 jan.
Hélène MOISON, veuve **JANY** décédée le 31 jan.

FÉVRIER

Hélène DUMOULIN, épouse **LAVIEILLE** décédée le 1^{er} fév.
Thérèse LEBOISNE, veuve **MOUCHEL** décédée le 22 fév.

MARS

Annick VALOGNES, veuve **DESCHAMPS** décédée le 4 mars
Alain GRAS décédé le 11 mars
Renée CARPENTIER, veuve **BÂTON** décédée le 20 mars
Henri GOSSELIN décédé le 22 mars
Jeanne PELLERIN, veuve **TANNIOU** décédée le 25 mars
Solange LE MESSAGER, veuve **PICARD** décédée le 30 mars
Jacques CHUBILLEAU décédé le 31 mars

AVRIL

Anyta DÉPLÉCHIN décédée le 02 avril
Jean MINA décédé le 08 avril
Marie-Thérèse LE PARMENTIER, veuve **LE GUENNEC** décédée le 10 avril
Clément LOY décédé le 10 avril

Denise VAUVERT décédée le 23 avril
Christian FRÉMONT décédé le 23 avril

MAI

Pierre GAUTIER décédé le 1^{er} mai
Jacqueline DUCLOS, épouse **SALMON** décédée le 05 mai
Jocelyne VALLÉE, épouse **CORNIC** décédée le 15 mai
Solange RAVET, veuve **TINARD** décédée le 26 mai

JUIN

Claude GÉRARD décédé le 1^{er} juin
Bernard FOURÉ décédé le 02 juin
Louis PRÉVEL décédé le 04 juin
Marie-Jeanne POSTEL, épouse **FIZELIER** décédée le 05 juin
Andrée GASSE décédée le 08 juin
Marie-Andrée MAURY, épouse **PRÉVOST** décédée le 14 juin
André GUERRY décédé le 16 juin
Jocelyne DESHAYES, veuve **DELLA-SIGNORA** décédée le 22 juin

JUILLET

Danielle CAUVET, veuve **CARDINE** décédée le 23 juil.
Gérard MARTIN décédé le 23 juil.
Yvonne LEVILLAIN, divorcée **PASQUIER** décédée le 30 juil.

AOÛT

Borislaw MILITCHEVITCH décédé le 11 août
Angèle JEANNE, veuve **LEFRANÇOISE** décédée le 17 août

SEPTEMBRE

Henri LE BOURHIS décédé le 13 sept.
Yvette FRESNAIS, veuve **DARRICARRERE** décédée le 22 sept.

Colette QUESNEL, veuve **CATHRIN** décédée le 23 sept.

OCTOBRE

Michelle ANGLEMENT, épouse **PERRAUD** décédée le 24 oct.

NOVEMBRE

Serge DORE décédé le 05 nov.
Hélène HERBLIN décédée le 09 nov.
Martine HUDEBERT, épouse **MAHIEU** décédée le 22 nov.
Janine BARBOT, veuve **COLLIN** décédée le 23 nov.
Gérard FOUQUES décédé le 24 nov.

DÉCEMBRE

Eduardo MONTANOLA décédé le 08 déc.
René TAILLET décédé le 14 déc.
Michel FÉRIAUD décédé le 14 déc.
Caroline LAUGEOIS décédée le 20 déc.

RENDEZ-VOUS

FÉVRIER - AVRIL

Du 3 au 5 février

Festival du polar **Bloody Fleury**

Entrée Gratuite |

Salle polyvalente Auguste Delaune

Animations tout public, rencontres d'auteurs, dédicaces, expositions, enquêtes à résoudre et plein d'autres surprises ! Programme disponible sur bloody.fleury-sur-orne.fr.

Vendredi 10 février

"Épique ou rien"

les planches Théâtre

20h30 | Adultes | Espace Oresme

Spectacle UFAC. Tarifs : 3€/6€/Gratuit -12 ans.

A travers une quinzaine de textes courts, noirs et drôles, Marc Frémond porte nos préoccupations communes avec un sourire élargi...

Mardis 21 février et 18 avril

Lectures partagées

10h | Bibliothèque | Gratuit

Venez lire et écouter des histoires à partager entre petits et grands.

Mardis 7 mars et 4 avril

Atelier de recherche généalogiques sur Internets

14h30 | Espace Public Numérique | Gratuit

Places limitées - Inscription au 02.31.84.31.94

Vendredi 10 mars

Issachar Jazz libre et vivant

20h30 | Tout public | Espace Oresme

Spectacle UFAC. Tarifs : 3€/6€/Gratuit -12 ans.

Issachar joue un répertoire de compositions personnelles et originales...

Samedi 25 mars

Heure du conte :

Petites histoires d'Ours

10h30 | Bibliothèque | Gratuit

Samedi 25 mars

TOUR DE NORMANDIE 2017

Le départ de la 6^{ème} étape du Tour de Normandie 2017 sera donné à Fleury-sur-Orne.

Samedi 8 avril

Fabrication d'un baleinophone

14h à 17h | 6 ans et + | Gratuit |

Centre Socioculturel

Sur inscription au 02.31.34.01.29

Construction de l'instrument et initiation au chant de la baleine.

L'écume des mots Conte

20h30 | 7 ans et + | Espace Oresme

Spectacle UFAC. Tarifs : 3€/6€/Gratuit -12 ans.

Spectacle de contes intemporels animés de ritournelles contées et chantées...

LE LOGEMENT SOCIAL

Contrairement à ce qui est souvent véhiculé par celles et ceux qui n'en connaissent pas bien le fonctionnement, ce que l'on appelle le logement social est accessible aux 2/3 des Français. Divisés en plusieurs catégories liées aux caractéristiques de financement de l'appartement ou de la maison, ces logements sont difficiles à différencier autrement.

Ainsi si certaines typologies de logements sont affectées aux personnes dites en difficulté, une bonne part d'entre eux nécessite d'y orienter des familles avec des revenus plus élevés ainsi que l'indique le tableau ci-dessous.

Composition du foyer	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.A.I.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.U.S.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.S.
1^{ère} cat. (1 pers. seule)	11 006 €	20 013 €	26 017 €
2^{ème} cat. (2 personnes sans personne à charge)	16 037 €	26 725 €	34 743 €
3^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 1 personne à charge)	19 283 €	32 140 €	41 782 €
4^{ème} cat. (4 pers. ou 1 seule, avec 2 personnes à charge)	21 457 €	38 800 €	50 440 €
5^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 3 personnes à charge)	25 105 €	45 643 €	59 336 €
4^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 4 personnes à charge)	28 292 €	51 440 €	66 872 €
Par personne supplémentaire	3 155 €	5 738 €	7 459 €

L'État participe financièrement à la construction et à l'aménagement de logements sociaux. Comme il s'agit de locations aidées, les conditions d'accès (les ressources) et les loyers y sont strictement réglementés.

Différents types de logements sont proposés :

- Les logements P.L.A.I. (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) ;
- Les logements P.L.U.S. (Prêt Locatif à Usage Social) ;
- Les logements P.L.S. (Prêt Locatif Social).

Les deux premières catégories (P.L.A.I., P.L.U.S.) sont destinées à des familles aux ressources modestes voire ayant des difficultés. Les logements P.L.S. sont destinés aux foyers dont les ressources sont supérieures à 2000 € mensuels. C'est le droit au logement social pour tous.

L'APPLICATION D'UN SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ OU SURLOYER

Tous les locataires des bailleurs sociaux doivent impérativement remplir et renvoyer dans les délais, leur dossier "enquête de Supplément de Loyer de Solidarité (SLS)" envoyé par votre bailleur. Cela évitera de devoir payer un surloyer.

Pour les locataires dont les revenus après enquête dépassent le plafond des ressources, un surloyer leur sera appliqué en plus du loyer et des charges.

QUI DÉCIDE DE L'AFFECTATION D'UN LOGEMENT ?

C'est toujours le bailleur social (au travers d'une commission) puisque c'est lui qui signe le bail de location.

La commune peut proposer des candidats dans environ un cas sur deux.

Coupon *Exprimez-vous !*

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux.
À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

.....

.....

.....

.....

Si vous souhaitez recevoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées.